Recettes budgétisées pour l'élection au Conseil des États 2023

Date de la remise du formulaire :	08.09.2023
Date du scrutin :	22.10.2023

Nom de l'organisation politique (nom, prénom, adresse, commune de domicile ou nom d'entreprise et siège social des acteurs politiques)	Jeunes vert·exs vaudois·exs, Pl. de la Palud 7, 1003 Lausanne

Total des recettes	**CHF**
Recettes provenant de libéralités monétaires	7'500
Valeur des recettes provenant de libéralités non monétaires	1'000
Recettes provenant de manifestations	1'000
Recettes provenant de la vente de biens et de services	
Ressources propres monétaires	7'500
TOTAL	**17'000**

Dons monétaires et non monétaires supérieurs à CHF 15'000) pour l'élection au Conseil des États 2023

Date de la remise du formulaire :	08.09.2023
Date du scrutin :	22.10.2023

Libéralités anonymes et libéralités provenant de l'étranger
Les candidats au Conseil des Etats ne peuvent pas accepter les libéralités anonymes et celles provenant de l'étranger (sauf si ces dernières proviennent de Suisses de l'étranger).
Les libéralités litigieuses doivent, dans la mesure du possible, être restituées aux donateurs dans un délai de 30 jours suivant leur réception. Les modalités sont réglées aux art. 76h LDP et 18 OFipo.

Nom de l'organisation politique (nom, prénom, adresse, commune de domicile ou nom d'entreprise et siège social des acteurs politiques)	Jeunes vert·exs vaudois·exs, Pl. de la Palud 7, 1003 Lausanne

Identité de la personne physique / morale	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Type de contribution	Contribution reçue ou promise	Montant (CHF)
							0